

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article8065>

Au journal officiel du 4 avril 2019

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: jeudi 4 avril 2019

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Mesures de prévention et de surveillance en matière de chasse et activité forestière dans la lutte contre la peste porcine africaine | Communes nouvelles | Répartition des forces de sécurité intérieure sur le territoire de la commune nouvelle de Thouars

Épizootie

Arrêté du 3 avril 2019 modifiant l'arrêté du 19 octobre 2018 relatif aux mesures de prévention et de surveillance à mettre en place en matière de chasse et d'activité forestière et dans les exploitations de suidés dans le périmètre d'intervention suite à la découverte de cas de peste porcine africaine sur des sangliers sauvages en Belgique [NOR : AGRG1909965A](#)

Organisation administrative et territoriale

Arrêté du 16 juillet 2018 portant création de la commune nouvelle de Val-de-Sos [NOR : TERB1905733A](#)

Arrêté du 28 septembre 2018 modifié par arrêté du 14 décembre 2018 portant création de la commune nouvelle de La Corne-en-Vexin [NOR : TERB1905692A](#)

Arrêté du 28 septembre 2018 modifié par l'arrêté du 14 décembre 2018 portant création de la commune nouvelle de Formerie [NOR : TERB1905694A](#)

Arrêté du 28 septembre 2018 modifié par l'arrêté du 14 décembre 2018 portant création de la commune nouvelle de Formerie [NOR : TERB1905694A](#)

Arrêté du 28 septembre 2018 portant création de la commune nouvelle de Porte des Pierres Dorées [NOR : TERB1905724A](#)

Arrêté du 12 octobre 2018 portant création de la commune nouvelle d'Évry-Courcouronnes [NOR : TERB1905562A](#)

Arrêté du 31 octobre 2018 portant création de la commune nouvelle de Brantôme en Périgord [NOR : TERB1905698A](#)

Sécurité intérieure

Arrêté du 1er avril 2019 relatif à la répartition des forces de sécurité intérieure sur le territoire de la commune nouvelle de Thouars (Deux-Sèvres) [NOR : INTC1908098A](#)

L'intégralité du JORF n°0080 du 4 avril 2019

